



Ville de Wissous

La Ville de Wissous recrute des animateurs horaires
pour l'Accueil Collectif de Mineurs

Sous l'autorité du directeur de l'ACM, l'agent sera en charge de diverses tâches afférentes à l'accueil
des enfants de 3 à 11 ans.

MISSIONS

MISSIONS COURANTES :

- Participer au travail de l'équipe d'animateurs de l'A.C.M.
- Planifier et organiser des projets d'animations en cohérence avec le projet pédagogique de l'ACM.
- Participer à l'élaboration des projets pédagogiques et de fonctionnement de l'A.C.M.
- Animer un cycle d'activités.
- Animer un groupe d'enfants.
- Appliquer et contrôler les règles d'hygiène et de sécurité.
- Etablir un relationnel avec l'équipe pédagogique, les parents et les différents intervenants.
- Evaluer les projets d'animations

HORAIRES

Période Scolaires

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 7h00 à 8h30 - 12h00 à 14h - 16h30 à 19h00

Mercredi : 10 heures de travail dans un créneau de 7h00 -19h00

Réunion le Mardi et Jeudi de 14h00 à 16h30

Période Hors Scolaires

10 heures de travail par jour dans un créneau de 7h -19h

PROFIL

- **BAFA** et PSC1 souhaités
- Connaissance du public, de la réglementation.
- Maîtrise des techniques d'animation
- Capacités d'analyse
- Discrétion
- Travail en équipe
- Disponibilité
- Dynamisme et réactivité
- Capacité d'adaptation
- Ecoute

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Poste à pourvoir rentrée scolaire septembre 2017
- Rémunération horaire brute : 10.34 € et 10 % d'indemnité de congés payés

ADRESSER Lettre Manuscrite et CV à

Monsieur le Maire de WISSOUS
Direction des Ressources Humaines Mairie de Wissous
Place de la Libération, BP09
91320 WISSOUS